

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES qu'en pense le SNES-FSU ?

Dans la société, parmi nos élèves, dans notre système éducatif, au travail, y compris dans nos professions, **les femmes ne sont pas les égales des hommes.**

Tâches domestiques encore très largement dévolues aux femmes, précarité, cantonnement des femmes dans des métiers dévalorisés et sous-payés, temps partiel imposé et des salaires inférieurs à ceux des hommes, les violences, la lesbophobie, la difficulté d'exercer son droit à l'avortement et d'accéder à la contraception et, pour les deux parents, au service public de petite enfance, les raisons de la colère sont nombreuses. Pour le SNES-FSU, l'égalité réelle est un enjeu primordial dans une société encore marquée par ces discriminations envers les femmes.

En tant que premier syndicat du second degré, le SNES-FSU veut jouer son rôle dans cette lutte.

Il inscrit ses revendications dans un projet global d'une culture commune pour toutes et tous qui intègre la néces-



sité d'un travail d'éducation à l'égalité entre filles et garçons, entre femmes et hommes.

L'École, lieu de socialisation et de transmission des savoirs, doit donner aux jeunes les connaissances scientifiques, sociologiques et philosophiques nécessaires à la compréhension de la société et à leur émancipation.

Élèves, personnels, parents, chacun des actrices et acteurs du système éducatif est concerné par cet enjeu : déconstruire les stéréotypes sexués qui reproduisent des inégalités inacceptables.

C'est en grande partie dans l'éducation que ce travail doit se faire, le SNES-FSU y apporte sa réflexion et ses revendications. ■

*Une femme meurt en France
tous les deux jours et demi
des suites de violences conjugales*

EXIGEANT-ES POUR

Le SNES-FSU s'engage pour une autre politique de santé

- Tous les moyens de contraception doivent être remboursés intégralement ; les consultations et ordonnances des mineures doivent être prises en charge directement par la Sécurité sociale.
- Le droit à l'avortement est mis en danger par la fermeture de centres IVG. Le SNES-FSU exige la réouverture des centres IVG qui ont été fermés.

- La formation des professionnels de la médecine doit mieux prendre en compte les questions spécifiques relatives à la santé des femmes et au droit à disposer de leur corps.

Le SNES-FSU s'engage pour une politique familiale ambitieuse

- Les mêmes droits familiaux doivent s'appliquer à toutes les familles.
- Le congé maternité doit être étendu à 26 semaines et le congé du second parent allongé et rendu obligatoire.

EXIGEANT-ES POUR LES ÉLÈVES

Dans les classes

Porter **une même ambition pour toutes et tous, construire une société ou l'égalité femmes-hommes deviendrait une évidence**, passe par :

- une formation initiale de qualité qui permette aux enseignant-e-s de favoriser l'épanouissement, la socialisation et l'égalité, notamment entre les filles et les garçons ;
- des contenus d'enseignement, des pratiques pédagogiques et des manuels scolaires qui contribuent à la lutte contre les stéréotypes et les discriminations, et à la construction d'une culture commune émancipatrice, respectueuse et égalitaire ;
- la prise en compte de la construction sociale du **genre** dans les programmes.

Dans les établissements

- Le SNES-FSU exige une vraie politique de prévention des grossesses non désirées, des IST et des MST, au-delà de la mise à disposition de préservatifs.
- Il exige des programmes d'éducation à la sexualité, sans tabou, pour tous les élèves, assurés par des professionnels et des personnels formés, et l'application de la loi du 4 juillet 2001 qui prévoit trois séances par an à tous les niveaux de la scolarité.
- Le SNES-FSU exige aussi le développement des programmes de lutte contre les violences sexistes, lesbophobes et homophobes.



*En France,
75 000 viols par an*

• Égalité femmes-hommes

POUR TOUTES ET TOUS

- Il faut multiplier les crèches publiques et les doter d'un encadrement qualifié suffisant.
- La France doit se doter d'un véritable service public de la petite enfance.
- **Le SNES-FSU s'engage contre les violences et les inégalités**
- Les lois sur les violences doivent être appliquées immédiatement et renforcées.
- La définition européenne du harcèlement sexuel doit être intégrée dans le code du travail et de la Fonction publique.
- Les entreprises et services publics qui n'appliquent pas l'égalité des salaires femmes-hommes à même niveau de recrutement et de travail doivent être soumis à des mesures coercitives.
- Les métiers féminisés, systématiquement dépréciés, ne doivent plus être laissés à l'écart des revalorisations salariales.

EXIGEANT-ES POUR LES PERSONNELS

Retraites

- Le SNES-FSU dénonce des régressions pénalisant particulièrement les femmes et ayant aggravé les inégalités femmes-hommes : recul de l'âge de la retraite, augmentation des annuités et décote, perte des bonifications pour enfant.
- Il revendique le rétablissement de la bonification pour enfant et une majoration de la durée d'assurance portée à deux ans pour les mères fonctionnaires, comme pour les parents ayant élevé seuls leurs enfants.



Salaires et conditions de travail,...

- Le SNES-FSU dénonce la dévalorisation des métiers enseignants, comparable à celle des autres filières professionnelles féminisées.
- Il combat les politiques de management des personnels, d'individualisation des carrières et des rémunérations, porteuses d'aggravation des inégalités entre femmes et hommes.
- Il lutte contre le temps partiel subi par les non-titulaires, et particulièrement les enseignantes contractuelles, synonyme de revenu salarial partiel.
- Il lutte contre l'interruption des contrats pour cause de grossesse.

130 centres IVG ont fermé en France depuis dix ans

Le SNES-FSU s'engage :

- Le **Groupe Femmes du SNES-FSU** travaille sur les questions de droits des femmes, d'égalité. Il fait partie du **secteur Droits et Libertés**. Chaque année, il publie un 8 pages en mars sur un thème particulier adressé à tou-tes les syndiqué-es.
- Le **SNES-FSU** mène depuis trois ans déjà un projet de recherche en collaboration avec l'**Institut de Recherche de la FSU** intitulé « **Trajectoires et rapports de genre dans l'enseignement du second degré** ».

Ce projet vise à analyser *comment se jouent au quotidien les rapports de genre dans l'activité professionnelle des personnels de l'enseignement secondaire, à partir d'une approche théorique en termes de genre*. Il s'attache à faire avancer la connaissance scientifique des mécanismes de différenciation des trajectoires professionnelles et des conditions d'emploi des hommes et des femmes au sein de professions très féminisées. Les conditions de travail sont-elles réellement identiques pour les hommes et les femmes enseignant-es ? Ressentent-ils/elles des inégalités de sexe dans l'exercice de leur activité ?

- Le **SNES-FSU participe au GNIES** (Groupe national d'information et d'éducation sexuelle) qui est un collectif regroupant associations de parents d'élèves, de personnels de l'Éducation nationale et de mouvements d'éducation populaire. Il agit auprès des pouvoirs publics pour favoriser l'éducation à la sexualité des jeunes, en rappelant que le rôle de l'école est complémentaire à celui de la famille.
- Le **SNES-FSU participe au secteur femmes de la FSU**.

Qui joindre ?

SNES-FSU Groupe Femmes • 01 40 63 29 79
groupefemmes@snes.edu - www.snes.edu

Où s'informer ?

- Dans les CIDF (centres d'information sur les droits des femmes et des familles)
<http://www.infofemmes.com/>
- Par téléphone : 3919 Violences conjugales Infos
<http://www.sante.gouv.fr/ivg>
- Dans les antennes locales du Planning Familial
<http://www.planning-familial.org/>
- Centre Hubertine Auclert (auquel participe la FSU)
<http://www.centre-hubertine-auclert.fr/>
- Collectif National pour les Droits des Femmes
<http://www.collectifdroitsdesfemmes.org/>
- Marche Mondiale des Femmes
<http://www.mmf-france.fr/>

